

Fusion ? Les personnels doivent être consulté-es !

Quel paysage pour l'enseignement supérieur et la recherche en Normandie ?

Les personnels doivent être consulté-es !

Depuis un an, différentes initiatives ont été prises par les représentants de l'État (au gouvernement, à la préfecture de région, au rectorat), par le président de la région Normandie et par les présidents des universités de Caen et de Rouen, donnant le sentiment que la fusion des universités normandes est inéluctable.

Depuis le mois de janvier 2018, seule la FSU a transmis des informations à la communauté universitaire par voie de communiqués ou de tracts, à partir des éléments dont elle disposait dans les réunions des conseils centraux.

Les assises organisées par les universités de Rouen et de Caen au mois d'octobre, intitulées « Ensemble vers une université de Normandie », ne laissent pas beaucoup de doute sur les intentions des deux équipes de direction : **mettre en place l'ensemble du dispositif préparatoire à la fusion**, avec l'aide du Ministère, en laissant de côté les établissements partenaires (l'université du Havre, l'INSA de Rouen, l'ENSICAEN, l'ENSAN et la ComUE) **et surtout l'ensemble des communautés universitaires directement concernées !**

Pourtant, l'expérience des fusions précédentes, dont il faut rappeler qu'elles se sont toujours situées à l'échelle d'une même métropole - ce qui n'est pas le cas de la Normandie - devrait nous amener à réfléchir. Ainsi, la dernière université fusionnée, **celle de Lille, prévoit une campagne d'emplois 2019 avec 70 postes environ d'enseignants-chercheurs gelés !** Car la fusion a un coût, occasionné par des réorganisations administratives à grande échelle et ... un désengagement réaffirmé de l'État.

Devant ces enjeux majeurs qui concernent l'ensemble de la communauté universitaire normande, nous réaffirmons notre exigence d'un débat public et d'une consultation des personnels de nos établissements.

La démocratie universitaire doit être une réalité.

Nous revendiquons le maintien d'une organisation universitaire fondée sur la collégialité, conforme aux lois Faure de 1968 et Savary de 1984.

Nous défendons le principe d'un service public de qualité, assuré par des agents très majoritairement fonctionnaires, qui ne soient pas placés dans la perspective d'une mobilité géographique ou fonctionnelle imposée par la fusion des universités normandes.

**Pour être défendu-e,
le 6 décembre, votez FSU !**

retrouvez
nos informations sur
<http://fsu.univ-rouen.fr>



**ENGAGÉ-ES
AU QUOTIDIEN**

retrouvez
nos informations sur
<http://fsu.univ-rouen.fr>



**ENGAGÉ-ES
AU QUOTIDIEN**